

**Fabien Jobard**

Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales<sup>1</sup>

**Regards sur la production quantitative des politistes de la section 40 du CNRS  
(2003-08)  
enrichis de considérations opportunes sur les revues scientifiques  
et de graphiques en couleurs délicates**

Connaître l'activité des chercheurs en sciences sociales, et notamment ce qu'ils produisent, est une tâche difficile, et peu s'y sont attelés. Il faut donner crédit à M. Belloc, professeur de droit, de s'être récemment confronté à l'exercice, dont il livra ainsi la substance : « 30% des chercheurs en sciences humaines et sociales ne publient jamais rien dans leur vie. Pas même dans *La Dépêche du Midi* »<sup>2</sup>.

N'étant pas certain de savoir sur quel dispositif de recherche cette estimation reposait, et étant un peu surpris de la proportion des « jamais publiants de leur vie », nous avons cherché à savoir ce qu'il en était à partir de collectes d'éléments fiables. Ayant siégé en qualité d' élu à la section 40 du Comité national, de 2004 à 2008, et ayant occupé la fonction de secrétaire de la section, j'ai collecté l'ensemble des rapports de publication des politistes qui relèvent de la section et mené une analyse quantitative de leur production quadriennale. Le travail que l'on va lire est une présentation à plat de la *productivité des politistes qui relèvent de la section 40 du CNRS* (« pouvoir, normes, sociétés »).

Cette analyse est la plus frustrante que l'on puisse imaginer dès lors qu'il s'agit d'embrasser l'activité scientifique des chercheurs. Elle ne fait qu'additionner et regrouper selon des critères standardisés des sommes de publications, distingués seulement selon leurs supports. Elle ne donne en aucune manière prise à aucun jugement évaluatif, étant entendu que l'évaluation scientifique est d'abord analyse des *contenus scientifiques par les pairs*, et que le volume individuel ou collectif de publications scientifiques est un indicateur (parmi d'autres) de l'activité scientifique, mais pas de la qualité de l'activité.

De manière incidente, la constitution d'une telle base de données permet de rassembler des informations relatives à la démographie des « politistes CNRS » (expression abusive car des politistes au CNRS dépendent d'autres sections du Comité national), informations dont nous ne disposons jusqu'à présent que principalement relatives aux enseignants et aux enseignements<sup>3</sup>.

La section 40 compte en 2006 175 chercheurs, parmi lesquels nous avons identifié 130 politistes en poste depuis au moins 4 ans<sup>4</sup> ; c'est à dire des chercheurs recrutés soit avant

---

<sup>1</sup> Je remercie le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal de son accueil durant quelques mois, qui m'a permis de mener à bien la collecte et le codage des données. Je remercie également Martial Foucault (Université de Montréal), avec lequel j'ai affiné le codage des revues.

<sup>2</sup> Entretien au quotidien *Les Echos*, 28 janvier 2008.

<sup>3</sup> Voir notamment les deux collectifs publiés dans la collection « Logiques politiques » de L'Harmattan : Eric Darras, Olivier Philippe (dir.), *La science politique une et multiple*, 2004, et Pierre Favre, Jean-Baptiste Legavre (dir.), *Enseigner la science politique*, 1998.

<sup>4</sup> Nous avons introduit ce critère de durée d'emploi au CNRS en raison du fait que nous souhaitions analyser 4 ans d'activité au sein de l'établissement, ce qui exclut, de fait, les 15 chercheurs recrutés après 2003 ou 2004, selon l'année de leur dernier dépôt de liste de publications.

l'année 2004, soit avant l'année 2003, et qui sont docteurs en science politique ou, s'ils ne le sont pas, travaillent dans des laboratoires de science politique sur des thématiques de science politique. Nous avons ainsi écarté les chercheurs qui, en section 40, travaillent sur la sociologie des professions, la sociologie des organisations, la sociologie des sciences et des techniques. Au final, nous avons réuni 130 chercheurs identifiés comme politistes.

## Démographie et géographie

De nos 130 politistes, 27 ont moins de 40 ans, 33 ont entre 41 et 50 ans, 44 ont entre 51 et 60 ans et enfin 25 ont plus de 60 ans<sup>5</sup>. On y compte 72 chargés de recherche et 58 directeurs de recherche. Un peu moins de la moitié des chercheurs sont affectés à des unités parisiennes<sup>6</sup>, 4 travaillent dans des centres à l'étranger, 4 sont détachés à l'étranger, ou sans affectation<sup>7</sup>. Les deux plus gros laboratoires, respectivement le Centre d'études de la vie politique française et le Centre de recherches et de recherches internationales, tous deux rattachés à l'Institut d'études politiques de Paris, rassemblent 30 politistes de la section 40 ; si l'on y ajoute les autres centres de recherche de l'IEP (le Centre de sociologie des organisations et l'Observatoire sociologique du changement), on compte alors 35 politistes, soit un peu plus d'un quart de l'ensemble des politistes du CNRS<sup>8</sup>.

Parmi les « gros » laboratoires de science politique, c'est à dire (très arbitrairement) ceux qui comptent plus de 5 politistes de la section 40, on recense, outre le CEVIPOF et le CERI, le laboratoire Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (Grenoble), le laboratoire Science Politique Relations Internationales Territoire (Bordeaux), le Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (Lille), le Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques (Paris) et l'Institut des sciences sociales du politique (Paris).

Nous avons par ailleurs rangé 42 chercheurs dans la thématique « sociologie politique », 38 « politique publique », 32 « aire culturelle », 5 « philosophie politique » et 9 divers.

Enfin, on notera le caractère masculin des politistes de la section, caractère accentué chez les DR : la section 40 rassemble en effet 35 femmes (12 DR, 23 CR) et 95 hommes (48 DR, 47 CR)<sup>9</sup>. De toute évidence, le « plafond de verre » des professions scientifiques, attesté en France par diverses recherches<sup>10</sup>, semble bien caractériser l'architecture de la science politique, du moins en section 40.

---

<sup>5</sup> Au CNRS en 2006, 19% des chercheurs avaient moins de 40 ans (section : 21%), 21% entre 41 et 50 ans (section : 25%), 36% entre 51 et 60 ans (section : 34%) et 24% 60 ans et plus (section : 19%).

<sup>6</sup> C'est à dire des unités UMR d'universités parisiennes (Paris 1 à Paris 13 et grandes écoles parisiennes).

<sup>7</sup> Sur l'ensemble des SHS, 57% des chercheurs sont affectés en Ile de France.

<sup>8</sup> Il n'est besoin de souligner l'importance de l'IEP Paris dans le profilage de la science politique française : Godechot et Mariot indiquent par exemple que l'IEP Paris fournit sur le marché 30% des docteurs en science politique, et 60% des docteurs en poste à l'université et dans les EPST. Nous verrons plus loin l'importance de l'IEP dans les sous-groupes qui se distinguent par les niveaux de productivité élevés (Les deux formes du capital. Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique, *Revue française de sociologie*, 45, 2, 2004).

<sup>9</sup> A titre de comparaison, la part des femmes est de 44% en SHS « que ce soit à l'université ou au CNRS » (Isabelle Backouche et al., Un plafond à caissons. Les femmes à l'Ehess, *Sociologie du travail*, 51, 2009, p. 257). Les auteurs présentent également des données par disciplines (économie, histoire, ethnologie, sociologie), mais ne disposent pas de la science politique.

<sup>10</sup> Voir récemment : Isabelle Backouche et al., Un plafond à caissons, *op. cit.*, Isabelle Backouche et al., *Les enseignantes-chercheuses à l'université. Demain la parité ?* Paris : L'Harmattan, 2002, Catherine Marry, Irène Jonas, Chercheuses entre deux passions : l'exemple des biologistes, *Travail, Genre, Sociétés*, 14, 2005, p. 69-88.

## Fichiers sources

Les chercheurs remettent divers documents en vue de leur évaluation par la section : un compte-rendu annuel d'activité (dit CRAC), et un bilan de leurs publications tous les deux ans. Ce sont ces rapports de publications qui constituent les fichiers sources, sur une période quadriennale (soit 2004-07, soit 2003-06, selon la date d'évaluation du chercheur concerné)<sup>11</sup>.

## Nature des publications considérées

Nous avons distingué 5 types de publications :

- direction ou co-direction de dossier dans une revue scientifique,
- article de revue scientifique,
- direction ou co-direction d'ouvrage collectif,
- contribution à un ouvrage collectif,
- monographie (ouvrage en nom propre).

Nous avons chaque fois distingué « français » et « étranger ». La catégorie « étranger » rassemble les contributions publiées dans une langue étrangère chez un éditeur français (par exemple l'édition annuelle en anglais de la *Revue française de sociologie*), ou bien chez un éditeur étranger (quelle que soit la langue, qui peut bien sûr être le français). Lorsque le chercheur dirige un numéro de revue et publie une contribution dans ce numéro de la revue, il est comptabilisé deux fois : une fois comme auteur d'une contribution à une revue, une fois comme directeur de dossier.

Nous entendons ici par « revues » les périodiques *scientifiques*. Comment les identifier ? Tout d'abord, les chercheurs distinguent dans leurs rapports les revues scientifiques et les autres revues. Cela constitue un premier ordre de tri, car nous n'avons d'emblée pris en compte que la première rubrique. Puis, sur la base des discussions auxquelles nous avons pris part au cours de notre mandat d'élu en section, nous avons éliminé d'éventuelles revues indûment mentionnées dans cette rubrique. Enfin, nous avons sollicité le concours de Martial Foucault, collègue de l'université de Montréal<sup>12</sup>, pour dresser une dernière vérification sur l'ensemble des revues. Au besoin, nous avons interrogé nos collègues spécialistes des sous-champs disciplinaires. Au final, on compte sur la période 270 contributions à des revues françaises et 216 contributions à des revues étrangères<sup>13</sup>.

La « place centrale tout autant qu'ambiguë, entre science et culture »<sup>14</sup> qu'occupe le livre (dirigé ou monographique) en sciences sociales rend plus difficile la caractérisation dichotomique « scientifique vs. vulgarisation » sans examen sur pièces de la publication en question ou, à tout le moins, sans connaissance de la collection, qui est parfois indiquée dans

---

<sup>11</sup> Le codage a été effectué par moi seul, compte tenu de la nature confidentielle des documents consultés en vertu de ma qualité de membre de la section.

<sup>12</sup> Montpetit E., A. Blais, M. Foucault, What Does It Take for Canadian Political Scientist to Get Cited ?, *Social Science Quarterly*, September 89(3), 2008, p. 802-816.

<sup>13</sup> Il ne faut pas surestimer le taux de revues finalement non considérées en qualité de « revues scientifiques ». Le rangement effectué par les chercheurs eux-mêmes dans leurs listes de publication s'est trouvé finalement assez peu redressé.

<sup>14</sup> Bruno Auerbach, *Publish and perish*. La définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 164, 2006, p. 74.

les rapports, parfois non<sup>15</sup>. Un tel examen représentait une charge beaucoup plus lourde de travail, que nous n'avons pas voulu assumer ; en conséquence, le regard aura été moins discriminant sur les ouvrages que sur les revues. Au final, on recense 510 contributions à des ouvrages français et 331 contributions à des ouvrages étrangers.

Les revues scientifiques sont un support de publication moins fréquent :

- 16 chercheurs n'auront pas publié dans quelque revue scientifique que ce soit durant la période (parmi lesquels 10 CR),
- 68 comptent moins de 4 publications dans les revues.

On ne compte en revanche que 8 chercheurs qui n'ont aucune publication dans des ouvrages collectifs. De toute évidence, la diffusion de la connaissance scientifique passe d'abord, chez les politistes de la section 40, par les ouvrages.

### **Production et productivité totales sur quatre ans**

De manière agrégée, sur la période, la production des politistes de la section 40 est de 1644 contributions, soit 12,5 par chercheur, soit un peu plus de 3 par chercheur et par an. 62% de la production est sur support national, 38% sur support étranger. Du côté des revues scientifiques, les chercheurs publient en moyenne 3,7 articles dans des revues (2,1 revues françaises, 1,6 revues étrangères). Les politistes de la section publient en moyenne 1 monographie par chercheur tous les quatre ans, qui est le plus souvent (80% des cas) une monographie française (les monographies étrangères sont le plus souvent des traductions de monographies françaises). La productivité totale médiane est de 11 et celle relative aux revues est un peu inférieure à 4.

### **« Publiants », « non-publiants » et « jamais-publiants-de-leur-vie »**

Malheureusement, nos fichiers-sources ne permettent pas de savoir très précisément s'il existe des politistes du CNRS qui ne « publient jamais rien de leur vie, pas même dans *La Dépêche du Midi* ». D'abord, nous avons considéré que les supports tels que *La Dépêche du Midi* ne sont pas des revues scientifiques. Ensuite, sur un quadriennat, nous n'avons identifié qu'un seul chercheur dépourvu de toute publication. Si nous ignorons si le profil de publication de ce chercheur est identique sur l'ensemble de sa carrière, nous pouvons malgré tout poser que l'assertion de M. Belloc est on ne peut plus fautive en ce qui concerne les politistes du CNRS : ce ne sont pas 30% des chercheurs qui ne publient rien sur toute une vie, mais 0 ou 1 chercheur, c'est à dire 0% ou 0,8% (arrondi à la décimale supérieure...).

Comme on le sait, la loi dite de programme pour la recherche du 18 avril 2006 a créé une Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), censée évaluer l'ensemble des organismes de recherche et d'enseignement supérieur en France. Afin de satisfaire les institutions productrices de normes standardisées en matière d'évaluation scientifique, l'AERES a établi une distinction entre « chercheurs publiants » et « chercheurs non-publiants »<sup>16</sup>. Ainsi, « est considéré comme chercheur ou enseignant-chercheur 'publiant', celui qui, dans le cadre d'un contrat quadriennal, satisfait à un nombre minimal de

---

<sup>15</sup> Sur les problèmes soulevés par l'édition en sciences sociales, voir Bruno Auerbach, Production universitaire et sanctions éditoriales. Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation, *Sociétés contemporaines*, 74, 2009, p. 121-145.

<sup>16</sup> AERES, *Critères d'identification des chercheurs et enseignants-chercheurs "publiants"*. Paris : AERES, non daté (et non retrouvé sur le site : peut-être ce document a-t-il été retiré).

‘publications’ »<sup>17</sup>. Toutefois, « le poids relatif des différents types de ‘publication’ est propre à chaque discipline. Les appréciations de chaque support de publication scientifique et des formes de contribution à la recherche sont différenciées en fonction des pratiques de chaque communauté disciplinaire »<sup>18</sup>. En sciences humaines et sociales et donc en science politique, l’AERES considère comme ‘publiant’ un chercheur qui aura 4 publications ‘de rang A’ au cours des 4 années passées, c’est à dire « un article dans une revue à comité de lecture » et « un bon ouvrage scientifique de recherche ou d’érudition ». Par ailleurs, « la direction d’ouvrages collectifs est comptabilisée dans les disciplines où elle est considérée comme une forme de production essentielle »<sup>19</sup>. Nous considérerons donc pour notre part que toutes les productions que nous avons prises en compte dans notre base remplissent les critères de l’AERES.

Si l’on ne retient que les entrées fixées par l’Agence (i.e. directions de revues françaises et étrangères, contributions à des revues françaises et étrangères, directions d’ouvrages collectifs français et étrangers), et que nous excluons les monographies, nous trouvons 12 ‘non publiants’ (sur 130). Ce nombre est inchangé si nous y ajoutons, comme il paraît raisonnable de le faire, les monographies. 11 de ces 12 chercheurs sont CR1, ce qui témoigne soit d’un « début » de carrière (les 10 premières années) difficile, soit de carrières en demi-teinte sur toute la durée de la vie professionnelle puisque ces chercheurs n’ont pas été admis (ou n’ont pas postulé) au grade de directeur de recherche, et ce quel que soit leur âge. A l’inverse, aucun de ces chercheurs ne se trouve en milieu de vie professionnelle (de 45 à 55 ans) : hors le DR2, 5 ont plus de 56 ans, parmi lesquels 2 ont depuis la dernière évaluation fait valoir leurs droits à la retraite, et les autres ont tous moins de 45 ans). Ainsi, s’il est une période de fragilité au CNRS, ou du moins chez les politistes du CNRS, elle se manifeste soit en début de carrière (le chercheur n’a pas trouvé sa place au CNRS), soit en toute fin de carrière (le chercheur n’a jamais pleinement et durablement satisfait aux exigences du métier). Au passage, les laboratoires de l’IEP-Paris paraissent plutôt prévenir ces parcours, puisque seul un d’entre ces chercheurs relèvent de l’une des 4 unités rattachées à cet établissement.

### **Les politistes de la section : unité ou diversité des profils ?**

Cette analyse dichotomique se trouve confirmée par une analyse en composantes principales que nous avons réalisée avec l’aide de Sophie Névanen, ingénieur de recherche au Cespip. Afin d’examiner la manière dont s’organise la distribution des politistes de la section 40 en fonction de leurs profils, nous avons retenu les variables continues comme variables explicatives (les différents types de publications et l’âge), auxquelles nous avons ajouté les variables illustratives dont nous disposons :

- la classe d’âge (moins de 40 ans, 41 à 50 ans, 51 à 60 ans, plus de 60 ans),
- le laboratoire,
- le rattachement à l’IEP Paris (i.e. CSO+OSC+CEVIPOF+CERI),
- le corps et le grade,
- le sexe,
- Paris,
- les thèmes de recherche

#### *Profils généraux : les pratiques de publication*

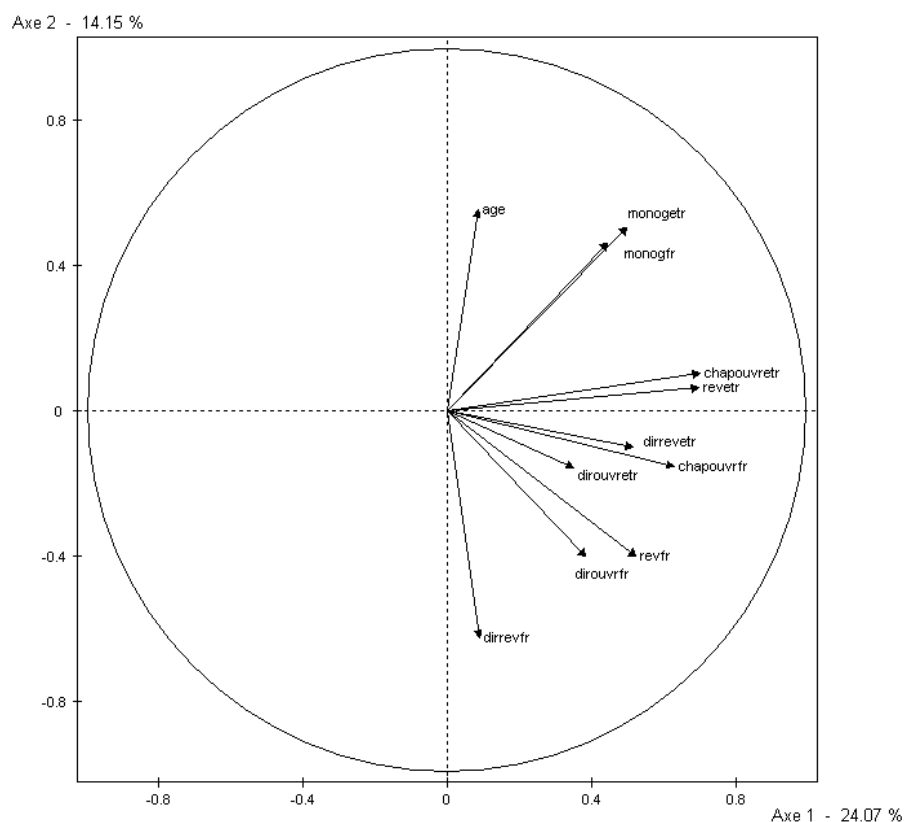
---

<sup>17</sup> Ibid., p. 2.

<sup>18</sup> Ibid., p. 2.

<sup>19</sup> Ibid., p. 3. Sur ce point, voir Bruno Auerbach, Production universitaire et sanctions éditoriales. Les sciences sociales, l’édition et l’évaluation, *Sociétés contemporaines*, 74, 2009, p. 121-145.

Dans un premier temps, on cherche à déterminer quels axes font éclater au maximum le nuage de points pour obtenir un espace réduit (idéalement 4 à 5 axes) qui maximise la variance projetée. Nos deux premiers axes interprètent 38% de la variance totale, les 4 premiers 62%, les 6 premiers 77%. Le cercle de corrélation de l'ACP (axes 1x2 puis 3x4 puis 5x6) permet d'observer quelles sont les variables corrélées. A chaque point-variable, on associe un point dont la coordonnée sur un axe factoriel est une mesure de la corrélation entre cette variable et le facteur. Les point-variables sont d'autant plus proches du bord du cercle que le point-variable est bien représenté par le plan factoriel, c'est-à-dire que la variable est bien corrélée avec les deux facteurs constituant ce plan. On ne peut donc interpréter que les variables les plus proches du cercle. Si deux variables sont très proches, elles sont très fortement corrélées positivement. S'il y a un angle de 90° entre deux variables (vecteurs), alors elles ne sont pas corrélées l'une à l'autre. Si elles sont opposées, alors elles sont corrélées négativement.



Le premier cercle de corrélation explique à lui seul 38% des différences observées. Il livre les informations essentielles sur les pratiques de publication des politistes de la section 40. On note notamment que la plupart des vecteurs ont la même taille et sont orientés dans la même direction (i.e. corrélées positivement). Aussi, à l'exception des directions d'ouvrage étranger et, à moindre titre, des directions de revue étrangère, lorsque les chercheurs publient, ils publient plutôt sur tous types de supports.

On peut également observer des sortes d'appariement de pratiques de publication. Ainsi, ceux qui publient des monographies étrangères sont ceux qui publient des monographies françaises. Cela s'explique par le fait que les « monographies étrangères » sont en réalité des traductions de monographies françaises déjà publiées. Par ailleurs, ceux qui publient « à l'étranger »

publient indifféremment dans les revues et les ouvrages. Il y a donc comme une capacité à la publication étrangère, indépendante de la nature des offres de support.

Plus difficile à expliquer, on observe également un appariement entre la publication dans une revue française et la direction d'un ouvrage français. On s'attendrait à ce que ces deux activités soient liées à l'ancienneté dans le métier ; ce n'est pas le cas : les jeunes semblent plus enclins à la publication dans les revues françaises et les directions d'ouvrages français.

Les deux seules variables très nettement inversement corrélées sont la direction de revue française et l'âge. Là encore plutôt contre-intuitivement, la direction de revue française apparaît liée à la jeunesse des chercheurs.

#### *Peu de différenciations statistiquement significatives au sein de la section*

A partir de cette analyse en composantes principales, nous avons constitué des classes de chercheurs par classification hiérarchique ascendante. On distingue 4 classes. En réalité 3, puisque l'une d'entre elles réunit un seul chercheur, qui se caractérise par la 2<sup>e</sup> production totale la plus élevée (38 publications sur 4 ans), mais surtout par un nombre aberrant de monographies française (n=10, soit entre le quart et le cinquième de la production totale de la section dans ce domaine) et, par voie de conséquence, de monographies étrangères (n=5, sur 19 au total dans la section).

Un groupe de chercheurs rassemble les trois quarts de nos effectifs : c'est le « peloton ». Les deux autres sont de tailles égales (respectivement 17 et 18 individus, soit un huitième de l'effectif total pour chaque groupe). L'information statistique majeure est donc la très forte homogénéité de la section : hormis deux groupes rassemblant au total 35 individus sur 130, la plupart des chercheurs présentent des profils analogues.

#### *Deux sous-groupes*

Analysons tout d'abord ces deux groupes particuliers. Ils se distinguent tous deux par une activité globale supérieure à la moyenne. Comme le suggéraient les axes organisant les variances, ce qui les distingue l'un de l'autre est principalement le critère « étranger » vs. « national ».

Plus précisément, le premier groupe est caractérisé par le fait que les chercheurs y dirigent près de 6 fois plus que l'ensemble des revues françaises, publient 1,6 fois plus de contributions dans des revues françaises, et publient 1,4 plus de chapitres d'ouvrages français. De manière là encore congruente avec la distribution des chercheurs, ils sont plus jeunes que la moyenne de l'ensemble (6 ans de moins ; c'est d'ailleurs le seul groupe où une variable illustrative ressort de l'analyse hiérarchique). On y compte (sur un effectif de 17), 3 chercheurs de la FNSP (tous rattachés à l'IEP Paris), une part égale d'hommes et de femmes, et une forte part de CR (13).

Variables caractéristiques	Valeurs-test	Probabilités	Moyenne dans la modalité	Moyenne générale	Ecart-type dans la modalité	Ecart-type général
dirrevfr	9,65	0,0000	1,62	0,29	0,78	0,69
revfr	2,95	0,0015	2,94	1,80	1,62	1,70
chapouvrfr	2,18	0,0144	5,58	3,89	3,01	3,41
age	-2,82	0,0023	43,05	49,15	8,24	9,57

Le second groupe que distingue l'analyse hiérarchique se singularise par une fréquence plus élevée dans l'ensemble des secteurs de publication, mais en particulier dans les contributions étrangères. Ils publient près de 3 fois plus de contributions dans des collectifs étrangers que l'ensemble, près de 3 fois plus d'articles dans des revues étrangères, dirigent 5 fois plus d'ouvrages étrangers, 3,4 fois plus de numéros de revue étrangère. On y remarquera la part élevée des DR (12/18 ; ils sont 5/17 dans l'autre sous-groupe et 41/95 dans le peloton) ; et, corrélativement, la très faible part des très jeunes. Si l'autre sous-groupe se caractérisait par une surreprésentation des jeunes, celui-ci ne présentent pas (hors l'absence des tout jeunes) ne caractéristique saillante en termes de classe d'âge : l'âge ne ressort pas de l'analyse hiérarchique. Toutefois, la proportion des plus de 60 ans est la même que dans le peloton (env. 15%), mais la proportion des 41-50 ans y est double (47% vs. 25%). Cela suggère que ce sous-groupe, qui réunit ceux qui publient plus que la moyenne et qui se spécialisent sur les supports étrangers, rassemble moins les « notables » de la discipline (ceux qui auraient accumulé les compétences et les publications, pour les soumettre avec succès aux publications étrangères) que les jeunes chercheurs les plus internationalisés. De ce point de vue, en gardant en tête que les deux sous-groupes sont de même taille, 8 chercheurs du sous-groupe « national » sont âgés de moins de 41 ans, contre 2 du sous-groupe « étrangers » ; 8 chercheurs du premier sous-groupe sont âgés de 41 à 60 ans, contre 12 du second... De toute évidence, le premier sous-groupe est comme un groupe d'attente au regard du groupe internationalisé. Enfin, si le partage Paris/Province ne ressort pas d'une analyse croisée des internationalisés, on note une certaine surreprésentation des chercheurs travaillant au sein d'unités rattachées à l'IEP Paris puisque 7 de ces 18 chercheurs travaillent à l'OSC, le CSO, le CERI ou le CEVIPOF<sup>20</sup>. On n'y compte que 4 femmes.

Variables caractéristiques	Valeurs-test	Probabilités	Moyenne dans la modalité	Moyenne générale	Ecart-type dans la modalité	Ecart-type général
chapouvtr	7,28	0,0000	7,27	2,52	4,03	2,96
revtr	6,60	0,0000	4,05	1,51	1,92	1,75
chapouvtr	5,98	0,0000	8,38	3,89	4,28	3,41
dirouvtr	5,96	0,0000	1,05	0,21	1,12	0,64
dirrevtr	4,59	0,0000	0,61	0,15	0,89	0,45
dirouvtr	3,58	0,0001	1,50	0,70	1,01	1,00
revtr	2,76	0,0028	2,83	1,80	1,67	1,70

### Le peloton

Le groupe le moins particulier, et pour cause, puisqu'il comprend les trois quarts de notre population, est le peloton, qui rassemble ceux qui ont en commun de publier moins que la moyenne de l'ensemble, sur tous les fronts. C'est la taille de cette classe qui en fournit l'aspect le plus intéressant. En effet, une classification hiérarchique sur l'ensemble de la population ne permet pas de distinguer les « non-publiants », ni même le « zéro publiant ». Les « non-publiants » ont donc le même profil général de publication que les autres, simplement caractérisé par une faible fréquence générale. Leurs âges, sexes, grades, corps, labos etc. ne ressortent pas de l'analyse statistique multivariée.

<sup>20</sup> Soit un cinquième des chercheurs de l'IEP Paris, dans un groupe qui ne rassemble qu'un huitième de l'effectif global. On ne trouvera en revanche que 3 chercheurs associés à l'IEP Paris dans l'autre sous-groupe, si bien que ces chercheurs IEP Paris ne se distinguent généralement pas (pour 4 cinquièmes d'entre eux) du peloton de leurs collègues – à l'exception d'un cinquième, ceux « spécialisés » dans les publications internationales.



Variables caractéristiques	Valeurs-test	Probabilités	Moyenne dans la modalité	Moyenne générale	Ecart-type dans la modalité	Ecart-type général
dirreivr	-2,79	0,0025	0,08	0,15	0,27	0,45
dirouvfr	-3,56	0,0001	0,51	0,70	0,83	1,00
reivr	-3,84	0,0000	1,14	1,51	1,39	1,75
dirouvtr	-4,64	0,0000	0,05	0,21	0,26	0,64
reivr	-4,71	0,0000	1,36	1,80	1,50	1,70
chapouvtr	-4,86	0,0000	1,74	2,52	1,96	2,96
dirreivr	-5,96	0,0000	0,07	0,29	0,26	0,69
chapouvfr	-6,55	0,0000	2,68	3,89	2,21	3,41

### *Sexe and age and publication*

L'analyse multivariée ne met pas en avant de donnée individuelle lorsqu'il s'agit de distinguer des classes de chercheurs au moyen d'une analyse hiérarchique ascendante. Ce ne sont que des tris à plat des classes considérées qui permettent de jeter une lumière simplement indicative sur les différents groupes de chercheurs. Résumons les enseignements sur les caractéristiques individuelles des chercheurs.

- Les caractéristiques individuelles des chercheurs ne sont pas suffisamment discriminantes pour ressortir comme statistiquement significatives d'une analyse hiérarchique ascendante. Par ailleurs, cette même analyse ne fait ressortir que 37 chercheurs (sur 130) caractérisés par des profils distincts des autres. Cela signifie que la section est homogène, et que les plus fortement publiants ne se distinguent pas de manière statistiquement significative des autres.
- Cela n'interdit cependant pas de concentrer le regard sur les différents groupes pour y analyser leurs caractéristiques démographiques, qui ne seront donc qu'indicatives, sous réserve de significativité statistique.
- En ce qui concerne les « non-publiants » (12/130), on note qu'ils sont CR et sont soit en début de carrière, soit en fin de carrière.
- En ce qui concerne les chercheurs significativement plus productifs que les autres, on note qu'ils sont relativement plus jeunes, notamment ceux qui publient surtout sur des supports français.
- Parmi les chercheurs fortement productifs et internationalisés, on trouve peu de très jeunes.
- En ce qui concerne les femmes, on a noté qu'elles sont peu présentes chez les chercheurs « fréquents publiants » internationalisés, mais présentes à part égale avec les hommes chez les chercheurs « fréquents publiants » français.
- On aura toutefois également noté la sous-représentation des DR chez les femmes, sous-représentation qui n'est pas imputable à l'âge puisque l'âge moyen est le même chez les 35 femmes et les 95 hommes (47,8 ans). La productivité moyenne des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes (12,3 vs. 13,3, tous supports confondus). Cette différence s'explique largement par l'écart de productivité sur supports étrangers (ouvrages et revues) : si les hommes y publient 5,2 contributions sur le quadriennat, les femmes y publient 4,1 contributions (donnée en partie redondante avec la sous-représentation féminine chez les échappés). L'écart n'est pas négligeable non plus en ce qui concerne les revues (3,4 vs. 4,0). Les éléments manquent pour attester définitivement de « formes sexuées de division du travail scientifique », que relèvent Backchouche, Godechot et Naudier dans leur étude des différences de réussite aux voies d'entrée à l'Ehess<sup>21</sup>. Il est possible que d'éventuelles différences d'articulation entre vie privée et vie professionnelle engendrent une un coût sexuellement différencié des diverses stratégies de publication disponible.

<sup>21</sup> Backchouche et al. op. cit., p. 270.

## Vues sur les revues

La base que nous avons constituées, qui rassemble l'ensemble des publications scientifiques des politistes de la section 40, permet de mettre à plat l'ensemble des revues dans lesquelles les chercheurs ont publié durant 4 ans d'activité.

### *Les revues françaises*

Nous avons dans un premier temps distingué les revues françaises des revues étrangères<sup>22</sup>. Les 130 politistes ont au cours des 4 années d'activité publié dans 95 revues (soit 3 articles pour une revue). La dispersion est très forte : seules un tiers des revues ont accueilli plus de un article de leur part et 13 ont publié plus de 4 articles. Parmi elles, la RFSP est de très loin la revue la plus fréquemment utilisée par les politistes de la section 40 : cette revue a publié 21 contributions, soit 8% des publications totales dans des revues françaises. *Droit et société (Drt & Sté)*, *Critique internationale* et *Politix* ont publié 9 contributions, *Politique européenne* 8, *Pôle sud*, *Raisons politiques* et *Politique africaine* 7, *Pouvoirs* et *Sociologie du travail* 6, *Politique et management public*, ainsi que *Genèses* 5 et la *Revue administrative* 5 (tous cependant du même auteur). Ces revues sont celles qui fédèrent le plus de collègues politistes au CNRS : elles rassemblent 39% des contributions aux revues françaises.

Les autres revues qui ont publié plusieurs contributions sont : *Archives des sciences sociales des religions*, ARSS, *Archives de philosophie du droit*, *Cahiers de l'Orient*, *Champ pénal*, *Cultures et conflits (C&C)*, *Economie et société*, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, *Recherches et prévisions*, REMI, RFAP, RFAS, RFS, *Revue internationale et stratégique*, *Revue politique et parlementaire*, RECEO, *Revue Tocqueville*, *Sociétés contemporaines*, *Travail Genre Sociétés*. Quelques unes ont publié plusieurs articles, mais du même auteur : *Des lois et des hommes*, *Revue d'histoire de la Shoah*, *Guerres mondiales et conflits européens*, *Sciences de la société*. Au total, les revues qui ont accueilli plus d'une contribution réunissent 60% des publications.

Si l'on compare cette liste des revues où les politistes (du CNRS) publient et la liste des revues prises par le groupe d'expert de l'AERES en science politique (A et B)<sup>23</sup>, on constate que les listes ne se recoupent qu'imparfaitement. 23 revues ont été classées par le comité de l'AERES. 12 d'entre elles (soit la moitié) se retrouvent parmi celles dans lesquelles les politistes publient plus de 4 articles par quadriennat, 16 d'entre elles parmi celles dans lesquelles les politistes publient plus de 1 article par quadriennat<sup>24</sup>. A l'inverse, on ne compte que 3 revues dans lesquelles les politistes n'ont pas publié au cours des 4 années étudiées

---

<sup>22</sup> En rappelant qu'une revue étrangère est soit une revue éditée dans une langue étrangère, soit une revue éditée ailleurs qu'en France, ou dont le comité de rédaction comprend une minorité de Français. L'examen de ce partage a été effectué par une vérification des sites internet des revues, ce qui explique que des erreurs de classement peuvent subsister.

<sup>23</sup> Revues A et B : Cemoti, *Communications*, *Critique internationale*, C&C, *Drt & Sté*, *Genèses*, *Mots*, *Pôle sud*, *Politique africaine*, *Politique européenne*, PMP, *Politix*, *Pouvoir* (sic), *Problèmes d'Amérique latine*, *Quaderni*, *Raisons politiques*, *Réseaux*, REMM, RECEO, RFAP, RFSP, RFAS (deux autres revues sont, dans notre codage, étrangères : *Lien social et politique*, et RIPC).

<sup>24</sup> Ainsi, les 23 revues retenues par l'AERES ont publié au cours du quadriennat étudié un peu moins d'un tiers de l'ensemble des articles publiés dans les revues scientifiques françaises. Si l'on retenait les lettres A et B du comité science politique de l'AERES, on remarquera que les 7 revues classées A (*Critique internationale*, *Genèses*, *Politique africaine*, PMP, *Politix*, *Raisons politiques*, RFSP) ont toutes accueilli plus de 4 contributions au cours des 4 dernières années.

(*Communications, Lusotopie, Mots*) ; on ne compte qu'une seule revue où les chercheurs publient fréquemment (*Sociologie du travail*) qui ne se trouve pas dans la liste AERES<sup>25</sup>, mais cela est dû, en l'espèce, au fait que le comité d'experts avait choisi de retenir des revues qui ne relevaient pas en premier lieu d'autres disciplines telles que, ici, la sociologie<sup>26</sup>. Grosso modo, le classement retenu est à peu près sécant avec les pratiques des chercheurs, même si la liste restrictive de 21 revues exclut beaucoup de celles qui n'ont accueilli que 2 ou 3 contributions au cours des 4 dernières années (*Archives des sciences sociales des religions, ARSS, Archives de philosophie du droit, Cahiers de l'Orient, Champ pénal, C&C, Economie et société, Matériaux pour l'histoire de notre temps, Recherches et prévisions, REMI, RFS, Revue internationale et stratégique, Revue politique et parlementaire, RECEO, Revue Tocqueville, Sociétés contemporaines, Travail Genre Sociétés* ou, si l'on exclut les revues très nettement appropriées par un autre champ disciplinaire, *Archives des sciences sociales des religions, Cahiers de l'Orient, C&C, Recherches et prévisions, REMI, RFAP, RFAS, Revue internationale et stratégique, Revue politique et parlementaire, RECEO, Revue Tocqueville*).

Cette relative intersection montre que les revues qu'indique le site de l'Aeres recoupent à peu près les pratiques des politistes du CNRS. L'interprétation de ce recouvrement aux deux-tiers est affaire... d'interprétation, et touche à l'opportunité de listes telles que celles de l'Aeres<sup>27</sup>. D'un certain côté, l'on pourrait dire que les listes Aeres ne sont pas, pour la science politique, élitistes, au sens où elle correspondent grosso modo aux pratiques d'une majorité relative de chercheurs. En ce sens, on pourrait sans trop de bouleversement inverser la logique de « classement » ou, plus exactement, de « signalisation » de l'Aeres en prenant appui sur les pratiques de publication des chercheurs pour établir ces listes. Le rationale de ces listes consisterait alors à dire qu'il est recommandé de publier au moins une fois tous les quatre ans dans ces revues, puisque ce sont ces revues qui valorisent le mieux, auprès des pairs, les recherches des collègues<sup>28</sup>. D'un autre côté, on pourrait dire de cette liste qu'elle est précisément le contraire d'une liste élitiste, et qu'elle est une liste populiste, qui confond l'excellence et la fréquence. Mais alors l'établissement d'une liste d'excellence de revues s'abstrairait des pratiques des collègues, et conférerait aux comités chargés de leur établissement un pouvoir d'appréciation démesuré, c'est à dire sans mesure au regard de la vie de la recherche.

### *Les revues étrangères*

Si nous avons noté une certaine dispersion des revues françaises, la situation est incomparable avec l'éclatement qui caractérise les pratiques de publication dans les revues étrangères. Les politistes de la section ont publié 216 contributions dans 146 revues étrangères (soit 1,5 article pour une revue, soit un coefficient de dispersion deux fois supérieur aux revues françaises). Surtout, deux revues seulement dépassent plus de 4 articles au cours du quadriennat : une revue spécialisée sur la politique et la société françaises, *French Politics* (7 contributions) et la revue québécoise de référence en science politique, d'ailleurs référencée sur le site de l'AERES, *Liens social et politique* (5 articles). Les revues qui accueillent plus de 2 articles

---

<sup>25</sup> On trouve également la *Revue administrative*, dont les 5 articles ont toutefois un seul et même auteur.

<sup>26</sup> Voir les explications données sur le site de l'Agence ([http://www.aeres-evaluation.fr/Science-politique?var\\_recherche=revue](http://www.aeres-evaluation.fr/Science-politique?var_recherche=revue)). Sur les limites de ce classement, voir François Briatte, « Comparaison inter-classements des revues en sociologie-démographie et en science politique », *Bulletin de méthodologie sociologique*, octobre 2008, ainsi que diverses positions rassemblées par l'Association nationale des candidats aux métiers de la science politique (<http://ancmsp.com/Dossiers-AERES>).

<sup>27</sup> Je n'aborde pas ici la question du classement des listes, manifesté par les lettres A, B, C de l'Aeres.

<sup>28</sup> Plus précisément : des collègues politistes de la section 40 du CNRS... Il faudrait en réalité examiner quelle intersection il y a avec les pratiques de publication des universitaires.

sont des revues francophones : *Déviance et société* (4 articles), *Négociations* (4 articles), *Télescope* (3 articles), auxquelles il faut ajouter le *European Journal of Turkish Studies* (3 articles, tous du même auteur). Les autres revues n'accueillent que 2 articles : *Canadian Journal of Criminology*, *Criminologie*, *Ethnographic Studies*, *Governance*, *India Review*, *Inroads*, *Migraciones*, *Policing & Society*, *Public Administration and Development*, *RIPC*, *Social Compass*, *Traverse*, *West European Politics*. Les 129 autres revues ne voient qu'un seul article de politiste français au cours du quadriennat, ce qui rend peu crédible les velléités de classement des revues étrangères qu'eurent quelques sections de l'AERES.

### *Les revues et la bibliométrie*

Enfin, en ce qui concerne la pertinence des classements bibliométriques dits « internationaux » au regard des publications des politistes du CNRS ou, inversement, la pertinence des publications des politistes français au regard des classements bibliométriques dits « internationaux », nous ferons deux observations.

La première est que 98,74% des revues recensées dans la base ISI-WoS<sup>29</sup>, alors que, si l'on en prend que les revues plus d'une fois touchées par un article de politiste français, elles sont pour 6 d'entre elles (sur 17) francophones, pour une d'entre elles hispanophone, pour une d'entre elles germanophone. Quant aux revues phares des index bibliométriques, elles ne sont pas les supports des publications des politistes de la section. Si l'on prend, parmi les indices disponibles, le fameux « impact factor » 2007 du *Journal Citation Reports* du ISI, aucune des dix premières revues n'a été le support des politistes au cours du dernier quadriennat<sup>30</sup>, et il semble que la revue la plus cotée dans ces index utilisée par les politistes au cours de cette période ait été le *British Journal of Political Science*.

Rien d'étonnant à tout cela compte tenu, d'une part, de la diversité des langues dans lesquelles les politistes ont publié (français, allemand, espagnol, portugais, chinois, italien, finnois), et surtout du fait qu'ils semblent publier dans des revues spécialisées, sans doute bien évaluées dans leurs champs respectifs. On peut citer, dans le champ qui est le nôtre, les exemples de *Déviance et société*, *Criminologie*, *Canadian Jnl of Criminology*. On imagine aussi aisément qu'il soit valorisé, dans le sous-champ des études spécialisées sur la France, de publier dans *French Politics*, dans celui des études spécialisées sur l'Inde dans *India Review*, dans celui de l'administration publique de *Jnl of Europ Public Policy*, *Governance* ou *International Review of Administrative Sciences*, dans celui de l'histoire des idées dans *Political Thought*, dans celui des études urbaines dans *Jnl of Urban Studies*, dans *Int Jnl of Urban and Regional Studies*, dans celui des études sur l'Afrique dans *Review of African Political Economy* ou *Canadian Journal of African Studies*, en droit la *Texas Law Review*<sup>31</sup>, etc.

On aura compris, sur la base de cet examen, qu'un classement international standardisé « science politique » n'offre qu'un intérêt limité pour la compréhension de la qualité de la science politique française. On peut toutefois imaginer que, comme quelques sections de l'Aeres en ont eu l'ambition, on identifie les revues internationales importantes de la

---

<sup>29</sup> Commission de l'évaluation de l'INRIA, *Que mesurent les indicateurs bibliométriques ?* Paris : INRIA, 2009.

<sup>30</sup> En 2007, donc : *Political Analysis*, *American Pol Sci Review*, *American Jnl of Pol Sci*, *Public Opinion Quarterly*, *Jnl of Conflict Resolution*, *Political Geography*, *Europ Jnl of Political Research*, *European Union Politics*, *Quarterly Jnl of Pol Sci*, *Jnl of Politics*.

<sup>31</sup> Dont le facteur d'impact se trouve être par exemple 1,5 fois supérieur à celui du facteur d'impact le plus élevé de la science politique, de par la simple taille des lectorats respectifs.

discipline... Se posent alors deux problèmes. D'abord, comme les politistes français semblent publier dans un bon nombre de langues et de pays, le travail de collecte s'avère d'emblée assez lourd. A cette difficulté s'ajoute le fait qu'en réalité les politistes publient précisément dans des revues spécialisées. Ainsi, pour prendre une langue qui nous est familière, la portée d'une liste de bonnes revues allemandes de science politique (telles que *Politisches Vierteljahresschrift*, *Leviathan*, etc.) s'avère mince au regard des revues allemandes dans lesquelles les politistes ont effectivement publié au cours du quadriennat. Citons-les pour mesurer l'écart entre elles et une liste éventuelle de revues canoniques de la science politique : *Soziale Welt* (sociologie), *Traverse* (histoire contemporaine), *Jahrbuch f Verwaltungsgeschichte* (annuaire d'histoire de l'administration), *Jnl f Konflikt u. Gewaltforschung* (peace research), *Zeithistorische Forschungen* (histoire contemporaine) et *Technikfolgenabschätzung Theorie und Praxis* (revue consacrée aux.. évaluations des conséquences des technologies, d'un point de vue pratique et théorique).

### **Eléments de conclusion**

La finalité de notre analyse était on ne peut plus sommaire : dans un débat caractérisé par l'ignorance manifeste des acteurs politiques, connaître et exposer la quantité de ce que produisent les politistes de la section 40. De ce point de vue, notre analyse montre que les politistes français publient beaucoup, sur des supports variés et internationalisés. Elle montre aussi l'homogénéité forte des volumes de publication. Notre examen, rappelons-le, n'indique rien de la qualité de la production française, le jugement sur la qualité devant rester d'abord un jugement des productions elles-mêmes mené par les pairs dans un cadre collégial<sup>32</sup>.

Cet examen est une mise à plat au service d'autres recherches éventuelles, plus qualitatives. C'est bien parce qu'on ne saurait inférer d'interprétations de simples états quantifiés que je me suis limité au traitement et à l'analyse des données, sans engager d'interprétation (ni sur le clivage sexuel manifeste, ni sur le clivage revue/ouvrage, ni sur le clivage national/étranger, etc.). J'espère que le lecteur lira cette contribution comme ensemble de données de cadrage, ou de départs, pour des recherches plus approfondies.

---

<sup>32</sup> Je ne fais que réaffirmer ici ce que j'ai pu défendre avec mes collègues de la section au cours du mandat (voir aussi Fabien Jobard, Georges Debrégeas, "Vos papiers ! La science à l'aune de la raison comptable", *Vacarme*, 44, été 2008, disponible sur [www.vacarme.org](http://www.vacarme.org)).

## **Annexe**